



INFO TRAFIC ALGÉRIE

1ER PLATEFORME D'INFORMATION SUR LE TRAFIC ROUTIER ET SECTEUR
DU TRANSPORT EN ALGERIE

Newsletter N°04 du 12/03/2023



SÉCURITÉ ROUTIÈRE



**Accidents de la route: 9 morts et 355
blessés en une semaine**

Neuf (9) personnes ont trouvé la mort et 355 autres ont été blessées dans 307 accidents de la route survenus en zones urbaines durant la période allant du 28 février au 06 mars, a indiqué jeudi un communiqué des services de la Sûreté nationale.

[Lire plus](#)

LES ACTUALITÉS



Importation des véhicules de moins de 3 ans: le texte d'application publié au JO

Les conditions et modalités de dédouanement et du contrôle de conformité des véhicules de tourisme et utilitaires d'occasion, de moins de 3 ans, acquis par les particuliers résidents, ont été fixées par un décret exécutif publié au Journal officiel n 11.

[Lire plus](#)



Vignette automobile: la période d'acquittement fixée du 1 au 31 mars 2023

La période d'acquittement de la vignette automobile pour l'année 2023 s'étalera du 1er au 31 mars, a annoncé, mardi, la Direction générale des impôts (DGI) dans un communiqué publié sur son site-web.

[Lire plus](#)



NOUVEAU

**Vous êtes un professionnel ou une entreprise ?
INSCRIVEZ VOUS sur l'annuaire ITA Pro et bénéficiez d'une visibilité importante auprès de notre communauté**

C'est Gratuit



Commercialisation des véhicules FIAT Algérie à



partir du 1er décembre 2023

« Les premiers véhicules FIAT produits en Algérie seront commercialisés à partir du 1er décembre 2023 », annonce Mohamed Djebili, Directeur des Industries sidérurgiques, mécaniques aéronautiques et navales au ministère de l'Industrie.

[Lire plus](#)



Naftal: lancement officiel du paiement électronique par cartes bancaires

La société nationale de commercialisation et de distribution des produits pétroliers (Naftal) a lancé officiellement, jeudi, la première phase de la généralisation, à travers ses stations-service, du paiement électronique par cartes interbancaires (CIB et Edahabia) via des terminaux de paiement électroniques (TPE) fournis par la Banque extérieure d'Algérie (BEA).

[Lire plus](#)



La 16ème édition du salon EQUIP AUTO Algeria se tiendra du 13 au 16 Mars

La 16ème édition du salon EQUIP AUTO Algeria, le rendez-vous maghrébin et africain au rayonnement international des professionnels de l'après-vente et des services pour tous les véhicules, organisé par la société Promosalons, se tiendra du lundi 13 au jeudi 16 mars 2023 au Palais des expositions - Pins Maritimes - SAFEX, à Alger.

[Lire plus](#)



La BNA lance officiellement sa formule crédits halal pour l'achat de véhicules

La Banque nationale d'Algérie (BNA) a annoncé le lancement du service « La MOURABAHA AUTOMOBILE ». La formule consiste en des prêts halal pour l'acquisition de voitures selon les préceptes de la charia..

[Lire plus](#)

LE CHIFFRE

La grande histoire de la ceinture

30 ans pour l'obligation du port de la ceinture à l'avant comme à l'arrière.

En **1970**, les voitures neuves sont équipées de ceintures à l'avant.

En **1975**, le port de la ceinture devient obligatoire à l'avant, en agglomération de 22h à 6h et en permanence sur les voies rapides.

En **1978** les véhicules doivent être équipés de ceintures à l'arrière.

En **1979**, le port de la ceinture devient obligatoire à l'avant.

En **1990**, le port de la ceinture devient également obligatoire à l'arrière.

L'ASTUCE

Savez vous lire un pneu ?

Savoir lire un pneu peut s'avérer très pratique pour être en mesure, par exemple, de déterminer l'usure de



celui-ci.

Sur les flancs de vos pneus, en plus de la marque et du modèle, vous trouverez également des informations importantes sur leurs dimensions, leurs capacités et leur structure.

[Lire plus](#)

La Vidéo



ITA GARAGE

Cette semaine l'équipe ITA Garage a rendu visite au garage
AUTO SPA DZ

[Voir ici](#)

Découvrez nos services ITA



Rejoignez la grande communauté ITA



INFO TRAFIC ALGERIE

Lot cadat Rouiba, 16012, ALGER

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)